Fiche de données de sécurité

1. Identification des Substances / Préparation et de la Société / Entreprise

détails du produit
Nom commercial : *Résine UV*
UFI :*6610-105P-K00W-X69N*
Utilisation finale : *BRICOLAGE Artisanat*
Spécification:*0,85 fl oz (25 ml), 2,0 fl oz (60 ml), 4,0 fl oz (120 ml), 6,8 fl oz (200 ml).*
Fabricant / Fournisseur : Resin Pro srl
Adresse : *Via 25 Aprile zi snc - 19021 Arcola (SP) - Italie*
E-mail : *info@resinpro.it*
Tél : *+39 0187 955108*
Renseignements en cas d'urgence
Tél : *+391 081 5453333*
Contact : *Centre anti-poison de Naples.*

Section 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH conformément aux normes de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200)

Irritation cutanée (Catégorie 2),

H315 Sensibilisation cutanée,

catégorie 1, H317

Lésions oculaires graves (Catégorie 2), H319

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger *:*

Mention d'avertissement *: Avertissement.*

Mention de dange r:

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence)

P102 : tenir hors de portée des enfants
P103 : lire l'étiquette avant utilisation
P404 : stocker dans un récipient fermé
P405 : magasin fermé à clé
P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P264 : Se laver soigneusement après manipulation.
P272 : Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail
P280 : Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P302 + 352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver à l'eau et au savon
P333 + 313 : En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P362 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305 + P351 + P338 : En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire, continuer à rincer.
P337 + 313 : Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
P501 : Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales

Description de tout danger non classé ailleurs

Voir la section 11 pour des informations plus détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes.

Section 3 Composition / Informations sur les ingrédients

Descriptif : Mélange.

Nom des composants	***N° CAS***	***Lester%***
Poly (acide acrylique)	*9003-01-4*	*70*
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	*868-77-9*	*25*
1-Hydroxycyclohexyl phényle cétone	*947-19-3*	*5*

Section 4 Premiers secours

Inhalation:*Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appliquer la respiration artificielle si la victime ne respire pas. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Obtenez des soins médicaux.*

Lentilles de contact:*Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Si une irritation se produit et persiste, contactez un médecin.*

Contact avec la peau:*Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Si une irritation cutanée ou une éruption cutanée se produit et persiste, contactez un médecin.*

Ingestion:*Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau.*

Consulter immédiatement un médecin.

Notes au médecin :*Traiter de façon symptomatique.*

Section 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité des produits :*Non inflammable.*

Moyens d'extinction:*Utiliser de la mousse, de l'eau pulvérisée ou en brouillard, de la poudre chimique sèche ou du dioxyde de carbone.*

Produits de combustion/décomposition dangereux :*Des produits en décomposition peuvent être dangereux en cas de feu. - Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, etc.*

Équipement de protection spécial pour les pompiers : *Comme dans tout incendie, le pompier doit porter un appareil respiratoire autonome à pression positive. Utiliser un brouillard d'eau pour refroidir le récipient non ouvert impliqué dans l'incendie.*

Section 6 Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :*Utiliser les équipements de protection individuelle recommandés à la rubrique 8. Assurer une ventilation adéquate.*

Précautions environnementales:*Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.*

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :*Absorber le matériau déversé avec du sable sec ou un absorbant inerte, puis recueillir avec un aspirateur protégé électriquement ou par brossage humide et placer dans un récipient fermé pour recyclage ou élimination conformément aux réglementations locales (voir section 13).*

Section 7 Manipulation et stockage

Manutention:

Utiliser dans un endroit bien aéré. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs et brouillards concentrés. Se laver soigneusement après manipulation. Pour les précautions, voir la section 2.

Stockage:*Conserver dans un endroit frais et sec. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes.*

Section 8 Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

Les limites d'exposition:*Non-établi.*

Contrôle technique :*Pratique générale de l'hygiène industrielle. Prévoyez une ventilation par aspiration appropriée.*

Fournir une douche et une fontaine oculaire sécuritaires.

Équipement de protection individuelle:

Protection respiratoire:*Non requis pour un consommateur normal dans des conditions normales si bien ventilé. Utiliser un respirateur approuvé NIOSH s'il y a un potentiel de dépassement des limites d'exposition.*

Protection des yeux :*S'il existe un risque dans les yeux, utilisez des lunettes de sécurité ou des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou écran facial.*

Protection de la peau :*Utiliser des gants de protection adaptés.*

Protection du corps :*Utiliser des vêtements de protection appropriés.*

Autres protections :*Laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire, fumer ou renifler pendant le travail. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.*

Section 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations générales du liquide	
Formulaire:	*Liquide*
Odeur:	*Faible odeur*
pH :	*N / A*
Point de fusion/gamme :	*N / A*
Point d'ébullition / plage :	*N / A*
Pourcentage de volatilité :	*N / A*
Point de rupture:	*N / A*
Densité:	*N / A*
La pression de vapeur:	*N / A*
Densité de vapeur:	*N / A*
Taux d'évaporation et référence :	*N / A*
Solubilité dans l'eau:	*N / A*
Limites d'explosion dans l'air - supérieures :	*N / A*
Limites d'explosivité dans l'air - Inférieur :	*N / A*

Section 10 Stabilité et réactivité

La stabilité:*Stable lorsqu'il est stocké dans les conditions de stockage recommandées.*

Incompatibilité (matériaux à éviter) :*Oxydes forts.*

Conditions à éviter :*Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes.*

Produits de décomposition et/ou de combustion dangereux*: Lors du chauffage, peut se décomposer et dégager des fumées dangereuses de monoxyde de carbone et de dioxyde de carbone, etc.*

Réactions dangereuses :*Aucun connu dans des conditions normales.*

Polymérisation hasardeuse:*N'arrivera pas.*

Section 11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé comme toxicité aiguë.

Poly (acide acrylique) -CAS # 9003-01-4 : LD50-rat-oral-2500mg/kg.

Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle-CAS # 868-77-9 : LD50-rat-orale-5050mg/kg.

Corrosion/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mutagénicité des cellules germinales

Non classés.

Cancérogénicité

CIRC :*Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène humain probable, possible ou confirmé par le CIRC.*

Toxicité pour la reproduction:

Non classés.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :

Non classés.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :
Non classés.
Danger par aspiration : Non classé.

Section 12 Informations écologiques

Écotoxicité : *Pas de données disponibles.*
Mobilité : *Pas de données disponibles.*
Persistance et dégradabilité : *Pas de données disponibles.*
Bioaccumulation : *Pas de données disponibles.*
Effets négatifs sur l'environnement :*Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.*

Section 13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets :
Produit:
En ce qui concerne les grandes quantités, respectez toutes les réglementations environnementales fédérales, étatiques et locales. Recyclez si possible. Offrez le produit excédentaire à une entreprise d'élimination agréée.
Emballages contaminés :
Les contenants peuvent encore présenter un danger chimique lorsqu'ils sont vides. Retour au fournisseur pour recyclage si possible.

Article 14 Informations relatives au transport

14.1. Conformément au DOT
Nom d'expédition:*Non réglementé comme marchandise dangereuse.*
Classe de danger : -
Numéro d'identification :
- Codes d'étiquette : -
Groupe d'emballage*: -*
Numéro de GRE :*-*
14.2. Conformément à IMDG
Nom d'expédition:*Non réglementé comme marchandise dangereuse.*
Classe de danger : -
Numéro d'identification :
- Codes d'étiquette : -
Groupe d'emballage :*-*

EmS-No. (Feu):-

EmS-No. (Déversement):-

14.3. Conformément à IATA

Nom d'expédition:*Non réglementé comme marchandise dangereuse.*

Numéro d'identification: -

Classe de danger :-

Codes d'étiquette :-

Groupe d'emballage : -

Code ERG (IATA) : -

14.4. Conformément au TMD

Nom d'expédition:*Non réglementé comme marchandise dangereuse.*

Classe de danger : -

Numéro d'identification :

- Codes d'étiquette : -

Groupe d'emballage :-

Article 15 Informations réglementaires

Réglementations

fédérales américaines

USA SARA

SARA 313 Composants (listes spécifiques de produits chimiques toxiques)

LEP 313 :*Ce matériau ne contient aucun composant chimique avec des numéros CAS connus qui dépassent les niveaux de déclaration seuil (De Minimis) établis par SARA Titre III, Section 313.*

Catégories de danger SARA 311/312

Danger aigu pour la santé

Oui Danger chronique pour

la santé Non Danger

d'incendie Non

Danger de décompression soudaine Non

Danger réactif Non

Réglementations des États américains

Proposition 65 de la Californie : Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Article 16 Autres informations

Abréviations :*pH - Se rapporte à la concentration en ions hydrogène - cette valeur se rapportera à une échelle de 0 à 14, où 0 est très acide et 14 est très alcalin*

OSHA - Administration de la sécurité et de la santé au travail NTP - Programme national de toxicologie

CIRC- Centre International de Recherche sur le Cancer

CAS # - Chemical Abstract Service number - utilisé pour identifier de manière unique les composés chimiques ACGIH - The American Conference of Governmental Industrial Hygienists

ADR - Accord relatif aux marchandises dangereuses par route

RID - Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses OACI - Organisation de l'aviation civile internationale

IATA - Association du transport aérien international IMO - Organisation maritime internationale

IMDG - Marchandises dangereuses maritimes internationales

Informations complémentaires :

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie pour les caractéristiques spécifiques du produit et n'établit pas une relation contractuelle juridiquement valable.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de la norme fédérale de communication des risques OSHA 29 CFR 1910.1200, UN GHS Rev.8.

********** Fin
****

RÉSINE PRO SRL
Via 25 aprile zi snc - 19021 Arcola (SP) - Italie
Téléphone : +39 (0) 187-955108 E-mail:info@resinpro.it
www.resinpro.it